



**PRÉFÈTE
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction départementale
des territoires**

Le directeur,

à

M. Le Maire de Saint-Bernard

390 rue de la Saône
01600 Saint-Bernard

Service Urbanisme et Risques

Unité Planification et Accompagnement

Référence : 20240408AvisSE173

Vos réf. :

Affaire suivie par : Géraldine Rongier
ddt-sur-plan@ain.gouv.fr

Bourg en Bresse, le

10 AVR. 2024

**Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée n°4
du PLU de la commune de Saint-Bernard**

Vous m'avez transmis le projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Bernard prescrit le 26 janvier 2024 et reçu par mes services le 28 mars 2024, pour recueillir l'avis des services de l'État.

Votre projet de modification porte sur l'évolution du règlement du secteur Ubz de la zone UB du PLU afin d'autoriser le changement de destination des constructions existantes sur ce secteur et ainsi réhabiliter un bâtiment à usage d'habitation maîtrisé par la commune (ancien logement du garde champêtre) en ateliers municipaux et vestiaires pour les employés municipaux.

L'analyse de votre projet n'appelle aucune remarque de ma part. Vous veillerez cependant à mettre à disposition du public le règlement écrit et le règlement graphique modifié de votre PLU.

En conclusion, j'émet un avis favorable à votre projet de modification.

Pour la préfète,
Le directeur départemental des territoires suppléant,
par délégation,

Yannick SIMONIN

PJ :
Copie à :